

Plan d'engagement vers la réussite 2018-2023

Commission scolaire de Rouyn-Noranda

Table des matières

But du plan d'engagement vers la réussite.....	
Histoire du plan d'engagement vers la réussite de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda.....	
Groupes ayant collaboré à l'élaboration du plan d'engagement vers la réussite.....	
Consultations menées lors de l'élaboration du plan d'engagement vers la réussite.....	
Contexte dans lequel évolue la Commission scolaire de Rouyn-Noranda en 2017-2018.....	
Orientations, objectifs ou cibles déterminés par le ministre de l'Éducation.....	
Orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à la Commission scolaire de Rouyn-Noranda.....	
Déclaration des services offerts.....	
Signataires du pan d'engagement vers la réussite.....	

But du plan d'engagement vers la réussite

Le plan d'engagement vers la réussite est un outil de planification permettant, de façon transparente, de faire connaître à toute la population les engagements de la commission scolaire dans le but d'assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes, et ce, pour une période donnée.

Le plan d'engagement vers la réussite permet de partager, avec l'ensemble des intervenantes et des intervenants éducatifs, des parents et de la communauté, une vision commune des constats et défis en vue de créer une mobilisation autour d'orientations et d'objectifs axés sur l'élève. Il permet ainsi de faire connaître ce que la Commission scolaire de Rouyn-Noranda entend faire pour assurer la réussite éducative de tous ses élèves, jeunes et adultes, et les efforts qui seront nécessaires pour y parvenir.

Ce document est une obligation stipulée à l'intérieur du projet de loi n° 105 qui est la Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique.

Source du premier paragraphe : Page 8 du guide « Plan d'engagement vers la réussite » (guide 3 de 5) faisant partie du document produit par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et intitulé « Gestion axée sur les résultats : pilotage du système d'éducation »

Source du deuxième paragraphe : Page 20 du guide « Plan d'engagement vers la réussite » (guide 3 de 5) faisant partie du document produit par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et intitulé « Gestion axée sur les résultats : pilotage du système d'éducation »

Histoire du plan d'engagement vers la réussite de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda

1. La Commission scolaire de Rouyn-Noranda possédait une planification stratégique depuis 2004.
2. Avec le lancement, en 2017, de la première Politique de la réussite éducative et des modifications à la Loi sur l'instruction publique, les commissions scolaires ont dû se doter d'un plan d'engagement vers la réussite à l'intérieur duquel se retrouvent des éléments qui étaient abordés dans leur planification stratégique.
3. À la Commission scolaire de Rouyn-Noranda, des membres du personnel provenant de différents secteurs ont travaillé ensemble pour élaborer un plan d'engagement vers la réussite à l'image de leur organisation.
4. Plusieurs consultations ont eu lieu auprès des différents comités de la Commission scolaire, des employées et employés, des parents et des élèves.
5. Après une consultation officielle au conseil des commissaires où la population de Rouyn-Noranda était invitée, le projet de plan d'engagement vers la réussite a été envoyé au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.
6. L'adoption du plan d'engagement vers la réussite a eu lieu au conseil des commissaires du mois de juin 2018 afin d'entrer en vigueur dès le début de l'année scolaire 2018-2019.
7. Le plan d'engagement vers la réussite contient les éléments fondamentaux qui constituent la Commission scolaire de Rouyn-Noranda et sur lesquels tous les acteurs en éducation ainsi que les partenaires doivent arrimer leurs actions.

Groupes ayant collaboré à l'élaboration du plan d'engagement vers la réussite

Un comité de pilotage ainsi qu'un comité de pilotage élargi ont été créés et ce dernier était composé de :

- Gestionnaires de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda;
- Membres du conseil des commissaires;
- Représentants du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA), du comité de parents, des professionnelles et professionnels, du syndicat du personnel enseignant et du syndicat du personnel de soutien.

Consultations menées lors de l'élaboration du plan d'engagement vers la réussite

Une première version du plan d'engagement vers la réussite a été présentée à tous les acteurs de la réussite des élèves incluant les élèves eux-mêmes. Voici les groupes qui ont été consultés :

- Les conseils d'établissement des écoles et centres;
- Les membres du personnel des établissements d'enseignement ainsi que du centre administratif;
- Le comité consultatif des services aux EHDAA;
- Le comité de parents;
- Le conseil des commissaires;
- Les parents et la population de Rouyn-Noranda;
- Le conseil des élèves du primaire;
- Le conseil des élèves de l'école La Source;
- Le conseil des élèves de l'école D'Iberville;
- Des élèves représentant chacun des programmes de formation du centre Polymétier;
- Des représentants des élèves du centre Élisabeth-Bruyère.

Contexte dans lequel évolue la Commission scolaire de Rouyn-Noranda en 2017-2018

Le territoire

La Commission scolaire de Rouyn-Noranda dessert des services en éducation sur le territoire de la Ville de Rouyn-Noranda à l'exception du quartier de Cadillac. Située au cœur de l'Abitibi-Témiscamingue, la Ville de Rouyn-Noranda constitue, depuis 2002, le fruit de la fusion de quatorze municipalités environnantes.

Les établissements scolaires

La Commission scolaire gère sur son territoire :

- 13 écoles primaires, dont trois situées en zone rurale et une ayant des classes spécialisées pour accueillir des EHDAA aussi du secondaire;
- 2 écoles secondaires;
- 1 centre de formation générale des adultes;
- 1 centre de formation professionnelle.

La population

Comptant 42 298 habitants, la population de Rouyn-Noranda compose 28,6 % de la population régionale. Quelque 72 % de celle-ci vit en milieu urbain. Les autres se dispersent dans une douzaine de quartiers ruraux. Les projections les plus récentes laissent entrevoir une légère croissance de la population pour les années à venir. Ainsi, de 2011 à 2036, celle-ci augmenterait de 7,5 % pour se situer autour de 44 500. De plus, la volonté de la Ville de Rouyn-Noranda d'augmenter significativement la population, en misant sur le développement immobilier et l'arrivée de joueurs économiques importants, apporte une effervescence remarquable. La Commission scolaire doit jongler avec des écoles qui sont au maximum de leur capacité ainsi que des développements domiciliaires et miniers en bouillonnement qui entraînent de grands besoins d'ajout d'espace.

Sources : Données en date de 2016 obtenues de L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue ainsi que des données en date d'avril 2017 obtenues du Portrait de la santé

L'effectif scolaire

La Commission scolaire de Rouyn-Noranda compte environ 5 000 élèves en formation générale des jeunes, soit :

- près de 500 élèves au préscolaire,
- approximativement 2 700 élèves au primaire,
- plus de 1 800 élèves au secondaire.

Tous les ans, elle accueille aussi plus de 1 100 élèves qui s'inscrivent en formation générale des adultes ou en formation professionnelle.

Dans la foulée de la hausse des inscriptions observée au préscolaire à partir de 2013-2014 et à la lumière des statistiques populationnelles disponibles, la Commission scolaire anticipe une augmentation de plus de 16,7 % de l'effectif scolaire au préscolaire et au primaire d'ici 2023. Du côté du secondaire, la baisse de l'effectif scolaire prendra fin et augmentera graduellement, pour atteindre 10,2 % de plus en 2023. Ces chiffres ne tiennent pas compte de l'arrivée de joueurs économiques importants et des projets de développement de la Ville de Rouyn-Noranda.

Source : Chiffres tirés des projections ministérielles de janvier 2018

La défavorisation

Selon les indices de défavorisation en 2016-2017, deux écoles primaires, totalisant 751 élèves ou 22,8 % de l'effectif scolaire de la Commission scolaire, affichent un rang décile 9 de l'IMSE¹ qui est considéré comme étant élevé. Il faut savoir que le rang 1 regroupe les écoles accueillant principalement des élèves qui proviennent des milieux les plus favorisés, tandis que le rang 10 regroupe les écoles ayant principalement des élèves provenant des milieux les plus défavorisés. Les calculs, que la Commission scolaire reçoit déjà effectués, sont fondés sur deux variables, soit la scolarisation de la mère et le revenu familial. Il va sans dire que les élèves des écoles d'indices élevés (8, 9 et 10) présenteront un risque accru de décrochage lors de leur passage au secondaire. Les deux écoles secondaires de la Commission scolaire se classent au rang décile 7 de l'IMSE et sont, de ce fait, d'ores et déjà sous surveillance.

1. L'acronyme IMSE signifie « Indice de milieu socioéconomique ».

L'économie locale

Dix-huitième ville en importance au Québec, Rouyn-Noranda constitue un des principaux centres urbains au nord de Montréal et son aéroport, classé troisième après Montréal et Québec au niveau de son achalandage, le démontre bien. Reconnue pour son dynamisme et son esprit entrepreneurial, elle constitue également un pôle majeur de l'éducation et de la recherche avec la présence sur son territoire de tous les niveaux d'enseignement, soit du primaire jusqu'au 3^e cycle universitaire.

Rouyn-Noranda, qui porte le titre de « cité étudiante », vit actuellement une effervescence économique remarquable. Située à égale distance de Montréal et de Toronto, elle est une véritable plaque tournante vers les richesses hydroélectriques, minières et touristiques du Nord canadien.

L'économie de Rouyn-Noranda tourne donc plus que rondement. Le nouveau boom minier qui suit son cours depuis quelques années rend le marché de l'emploi fortement favorable aux travailleuses et travailleurs de tous les horizons. Le taux de chômage est plus bas que la moyenne et les salaires sont supérieurs. Dans ce contexte, les perspectives d'emploi sont des plus prometteuses.

La scolarisation des adultes

La population de Rouyn-Noranda affiche un retard considérable sur le plan de la scolarisation comparativement à la population québécoise. Sur le territoire, 23,7 % des citoyennes et citoyens ne détiennent aucun diplôme. Seuls 14,8 % des gens possèdent un diplôme universitaire, et ce, contre 20,5 % à l'échelle provinciale.

De plus, on y dénombre 1 730 familles monoparentales, dont un pourcentage d'entre elles sont dirigées par une femme.

Ainsi, le centre de formation générale des adultes et le centre de formation professionnelle sont appelés à accentuer le développement et la diversification de leurs services. Ils devront saisir toutes les opportunités d'expansion, développer la scolarisation en milieu de travail et tenter l'ajout de nouveaux programmes en vue d'attirer des élèves en plus de fidéliser ceux qui les fréquentent déjà.

La situation financière

Malgré un contexte financier fragile, principalement dû aux coupes budgétaires appliquées par le Ministère dans les années précédentes, la Commission scolaire de Rouyn-Noranda réitère son engagement ferme à soutenir la réussite de ses élèves. Pour ce faire, tous les membres du personnel d'encadrement, professionnel, enseignant et de soutien font preuve d'inventivité pour assurer la réussite des élèves et maintenir un service de qualité.

Les ressources humaines

En 2016-2017, l'organisation comptait dans ses rangs plus de 940 employées et employés répartis comme suit :

- environ 500 enseignantes et enseignants,
- un peu plus de 350 employées et employés de soutien,
- près de 50 professionnelles et professionnels,
- approximativement 40 membres du personnel d'encadrement.

La Commission scolaire se classe au deuxième rang des principaux employeurs de la Ville de Rouyn-Noranda. Malgré le fait que la majorité de ses employées et employés soient des membres du personnel enseignant, elle est une source de création d'emplois variés.

La situation de plein emploi entraîne des difficultés importantes au chapitre du recrutement et de la rétention des ressources humaines, et ce, pour plusieurs catégories d'emploi.

Orientations, objectifs ou cibles déterminés par le ministre de l'Éducation

En vertu de l'article 459.2 de la Loi sur l'instruction publique, le Ministre peut déterminer, pour l'ensemble des commissions scolaires ou en fonction de la situation de l'une ou de certaines d'entre elles, des orientations, des objectifs ou des cibles devant être pris en considération dans l'élaboration du plan d'engagement vers la réussite. Pour la période couverte par le plan stratégique du ministère, les commissions scolaires doivent tenir compte, dans leur plan d'engagement vers la réussite, des deux orientations suivantes :

- Contribuer à rehausser et maintenir les compétences en littératie de la population adulte située sur le territoire de la commission scolaire.

- Faire bouger les élèves du primaire 60 minutes par jour.

Source : Page 22 du guide « Plan d'engagement vers la réussite » (guide 3 de 5) faisant partie du document produit par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et intitulé « Gestion axée sur les résultats : pilotage du système d'éducation »

Les commissions scolaires doivent également intégrer les objectifs suivants dans leur plan d'engagement vers la réussite :

Réduire les écarts de réussite entre différents groupes d'élèves

Écart entre les garçons et les filles après 7 années d'études	Situation de départ avec la cohorte de 2009 qui a été suivie jusqu'en 2015-2016	Cible avec la cohorte de 2014 qui sera suivie jusqu'en 2020-2021
Commission scolaire de Rouyn-Noranda	7,4 points	6,0 points
Abitibi-Témiscamingue	9,2 points	
Réseau public	9,5 points	

Indicateur : Tableau intitulé « Taux de diplomation et de qualification par cohorte de nouveaux inscrits au secondaire selon la durée des études » du Ministère

Augmenter le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4^e année du primaire

Total des élèves réunis	Situation de départ en juin 2017	Cible en juin 2022
Commission scolaire de Rouyn-Noranda	84,1 %	86,0 %
Abitibi-Témiscamingue	ND	
Réseau public	ND	

Indicateur : Lumix

Faire en sorte que les bâtiments du parc immobilier soient dans un état satisfaisant

Taux des bâtiments ayant au moins une cote satisfaisante	Situation de départ en 2017-2018	Cible en 2022-2023
Commission scolaire de Rouyn-Noranda	36,0 %	45,0 %
Abitibi-Témiscamingue	ND	
Réseau public	ND	

Indicateur : Tableau de l'état des infrastructures en date de janvier 2018

Faciliter la pratique régulière d'activités physiques, de sports et de loisirs pour l'ensemble de la population

Nombre d'écoles qui adhèrent à la mesure « À l'école, on bouge au cube! » ou qui permettent à leurs élèves d'être physiquement actifs, tous les jours de classe, pendant au moins 60 minutes	Situation de départ en 2017-2018	Cible en 2022-2023
Commission scolaire de Rouyn-Noranda	2 écoles	13 écoles
Abitibi-Témiscamingue	ND	
Réseau public	ND	

Orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à la Commission scolaire de Rouyn-Noranda

La mission

La Commission scolaire a pour mission d'organiser les services éducatifs au bénéfice des personnes relevant de sa compétence et de s'assurer de leur qualité, de veiller à la réussite

des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire.

Pour ce faire, dans la mesure prévue par la loi, elle soutient et accompagne ses établissements dans la réalisation de leur mission et contribue au développement de sa communauté et de sa région dans les activités sociales, culturelles, sportives, scientifiques et économiques.

La vision

Ensemble pour former nos citoyens de demain :

- fiers,
- audacieux,
- autonomes,
- ouverts sur le monde.

Les valeurs

Les valeurs d'une organisation sont le reflet des actions posées par les membres de son personnel qui, eux, doivent être des modèles au quotidien pour les élèves. C'est pourquoi la Commission scolaire de Rouyn-Noranda se définit comme étant :

- Engagée (s'investir, être volontaire et responsable, être acteur de premier plan);
- Créative (innover, s'ajuster aux changements, rechercher les meilleures solutions);
- Dynamique (faire preuve d'initiative, démontrer une force et une cohérence d'action).

Orientation 1

La réussite et la persévérance scolaire de tous nos élèves

Objectif 1

Augmenter le taux de diplomation et de qualification après une période de sept ans en formation générale des jeunes au secondaire

Total des élèves réunis	Situation de départ de la cohorte dont l'année d'inscription en première année du secondaire est 2008-2009 et qui a été diplômée ou qualifiée jusqu'en 2015	Cible de la cohorte dont l'année d'inscription en première année du secondaire est 2014-2015 et qui devrait être diplômée ou qualifiée jusqu'en 2021
Commission scolaire de Rouyn-Noranda	67,2 %	70,0 %

Abitibi-Témiscamingue	58,8 %
Réseau public	66,3 %

Indicateur : Document intitulé « Portrait des statistiques ministérielles » du Ministère

Objectif 2

Maintenir le taux de réussite à l'épreuve unique en français, 5^e secondaire, volet écriture

Total des élèves réunis	Situation de départ en juin 2015	Cible en juin 2021
Commission scolaire de Rouyn-Noranda	88,7 %	88,7 %
Abitibi-Témiscamingue	84,2 %	
Réseau public	78,6 %	

Indicateur : Document intitulé « Portrait des statistiques ministérielles » du Ministère

Objectif 3

Maintenir le taux de réussite à l'épreuve unique en mathématique, séquence Culture, société et technique (CST), de 4^e secondaire

Total des élèves réunis	Situation de départ en juin 2016	Cible en juin 2022
Commission scolaire de Rouyn-Noranda	82,4 %	82,4 %
Abitibi-Témiscamingue	ND	
Réseau public	80,1 %	

Indicateur : Tableau intitulé « Résultats par cours et par volet présentant une ou des épreuves uniques de juin pour les organismes scolaires du réseau public » du Ministère

Objectif 4

Augmenter le nombre de nouveaux élèves inscrits à temps plein, en formation professionnelle, âgés de moins de 20 ans

Total des élèves réunis	Situation de départ avec la cohorte de 2013-2014	Cible avec la cohorte de 2019-2020
Commission scolaire de Rouyn-Noranda	116 élèves	125 élèves
Abitibi-Témiscamingue	ND	
Réseau public	12 051 élèves	

Indicateur : Document intitulé « Portrait des statistiques ministérielles » du Ministère

Objectif 5

Maintenir la proportion d'élèves inscrits en première année du secondaire qui sont âgés de 12 ans et moins

Total des élèves réunis	Situation de départ avec la cohorte de 2015-2016	Cible avec la cohorte de 2021-2022
Commission scolaire de Rouyn-Noranda	94,9 %	94,9 %
Abitibi-Témiscamingue	ND	
Ensemble du Québec	88,6 %	

Indicateur : Système d'automatisation de la gestion des indicateurs de réussite (AGIR) du Ministère

Orientation 2

Un milieu inclusif, propice au développement, à l'apprentissage et à la réussite

Les indicateurs pour les deux objectifs de cette orientation sont des états de situation inspirés des actions posées en lien avec le plan de lutte pour contrer l'intimidation, de nouvelles pratiques ou des projets innovants.

Objectif 6

Offrir un milieu de vie accueillant, sécuritaire et bienveillant qui favorise des relations personnelles et sociales enrichissantes

Objectif 7

Offrir un milieu de vie qui intègre des activités culturelles, sportives, scientifiques et entrepreneuriales

Orientation 3

Des acteurs et des partenaires mobilisés pour la réussite

Les indicateurs pour l'objectif de cette orientation sont des gestes posés, des ententes ou des protocoles établis avec les partenaires.

Objectif 8

Développer, maintenir ou consolider des collaborations entre tous les acteurs de la Commission scolaire et les différents partenaires de la communauté dont font partie intégrante les parents

Déclaration des services offerts

Les services de l'éducation préscolaire

Ils ont pour but de favoriser le développement intégral de l'élève par l'acquisition d'attitudes et de compétences qui faciliteront la réussite de son parcours scolaire et personnel en lui permettant de s'intégrer graduellement dans la société. Le mandat de l'éducation préscolaire consiste notamment à positionner la maternelle comme faisant partie d'un rite de passage qui donne le goût aux élèves tant d'aller à l'école que de continuer à apprendre tout au long de leur vie. Les services de l'éducation préscolaire comprennent :

- L'éducation préscolaire, communément appelée la maternelle, est offerte, selon le nombre d'inscriptions, dans toutes les écoles primaires.
- Le programme Passe-Partout est offert pour tous les élèves de 4 ans du territoire couvert par la Commission scolaire. Ce programme veut donner aux parents les outils nécessaires pour favoriser, chez leur enfant, le choix d'attitudes et de pratiques qui vont lui permettre de grandir et de réussir sur le plan scolaire.

- Le préscolaire 4 ans à temps partiel est offert pour tous les élèves de 4 ans du territoire couvert par la Commission scolaire et référés par le Centre intégré de santé et de services sociaux de Rouyn-Noranda selon les places disponibles.
- La maternelle 4 ans à temps plein est offerte aux élèves de 4 ans du territoire couvert par la Commission scolaire. Ce programme s'adresse aux enfants des milieux défavorisés, selon des critères ministériels, et a pour but une meilleure intégration des élèves et de leurs parents au monde scolaire.

Les services éducatifs

Au primaire

Ces services ont pour but de permettre le développement intégral de l'élève et son insertion dans la société par des apprentissages fondamentaux qui contribueront au développement progressif de son autonomie et qui lui permettront d'accéder aux savoirs proposés à l'enseignement secondaire.

Des services variés, dont des programmes de concentration, de l'anglais intensif et des classes alternatives, sont offerts dans des écoles primaires de la Commission scolaire.

Au secondaire

Ces services ont pour but de poursuivre le développement intégral de l'élève, de favoriser son insertion sociale et de faciliter son orientation personnelle et professionnelle. Ils complètent et consolident la formation de base de l'élève en vue d'obtenir un diplôme d'études secondaires ou une qualification et, le cas échéant, de poursuivre un projet d'études.

Les écoles secondaires offrent des services variés, dont des concentrations ainsi que des programmes Sport-études. En collaboration avec des partenaires, des alternatives au cheminement de l'élève sont aussi possibles.

Le cheminement particulier de formation est un mode d'organisation de l'enseignement pour l'élève qui présente un retard scolaire compromettant, au moins pour un certain temps, sa réussite scolaire dans le contexte d'une classe régulière. Grâce à des mesures particulières, il vise l'intégration de l'élève à un programme de formation davantage susceptible de répondre à son intérêt, ses besoins et ses capacités.

Au primaire et au secondaire

La classe spécialisée est un mode d'organisation de l'enseignement qui peut permettre de répondre aux besoins de certains élèves en vue de leur réussite scolaire. Elle est un regroupement d'élèves qui nécessitent des mesures particulières pour réaliser leurs apprentissages.

Les services éducatifs complémentaires

Ils ont pour but de favoriser la progression de l'élève dans ses différents apprentissages.
Ce sont des programmes :

- de soutien visant à assurer à l'élève des conditions propices à l'apprentissage;
- de vie scolaire visant le développement de l'autonomie de l'élève, de son sens des responsabilités, de sa dimension morale et spirituelle, de ses relations interpersonnelles ainsi que de son sentiment d'appartenance à l'école et à la communauté;
- d'aide visant à accompagner l'élève dans son cheminement scolaire, dans sa démarche d'orientation scolaire et professionnelle ainsi que dans la recherche de solutions aux difficultés qu'il rencontre;
- de promotion et de prévention visant à donner à l'élève un environnement favorable au développement de saines habitudes de vie et de compétences qui influenceront de manière positive sa santé et son bien-être.

Les services éducatifs complémentaires comprennent les services :

- de promotion de la participation de l'élève à la vie éducative;
- d'éducation aux droits et aux responsabilités;
- d'animation sur les plans sportif, culturel et social;
- de soutien à l'utilisation des ressources documentaires de la bibliothèque scolaire;
- d'information et d'orientation scolaires et professionnelles;
- de psychologie;
- de psychoéducation;
- d'éducation spécialisée;
- d'orthophonie;
- d'orthopédagogie;
- de santé et de services sociaux;
- d'animation spirituelle et d'engagement communautaire.

Les services particuliers

Ils ont pour but de permettre à l'élève de profiter pleinement des autres services éducatifs :

- en favorisant l'acquisition de connaissances et d'habiletés nécessaires à son intégration aux activités éducatives;
- en lui assurant un soutien aux apprentissages en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique;

- en adaptant l'enseignement ou le cadre d'organisation scolaire et du service d'enseignement.

Les services particuliers comprennent :

- le soutien à la réussite éducative des élèves autochtones;
- le soutien à l'apprentissage du français pour les élèves non francophones;
- l'enseignement à domicile ou en milieu hospitalier.

L'éducation des adultes

Elle a pour but d'offrir aux élèves âgés de 16 ans et plus :

- la formation générale de niveau secondaire et présecondaire;
- la formation à distance;
- la francisation;
- l'insertion sociale et socio-professionnelle;
- la reconnaissance des acquis;
- les Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA).

La formation professionnelle

La formation professionnelle offre la formation nécessaire à l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou d'une attestation de spécialisation professionnelle (ASP). Elle permet aussi la liaison afin d'offrir de la formation à distance en secrétariat et en comptabilité. Les programmes offerts sont :

- Charpenterie-menuiserie (DEP);
- Électricité (DEP);
- Électromécanique de systèmes automatisés (DEP);
- Coiffure (DEP);
- Esthétique (DEP);
- Secrétariat (DEP);
- Comptabilité (DEP);
- Secrétariat et comptabilité (double DEP afin de former des adjointes et des adjoints administratifs);
- Épilation (ASP).

Le détail de chaque programme offert se trouve sur le site Internet du centre Polymétier : www.polymetier.qc.ca

Le service aux entreprises

Le service aux entreprises de la Commission scolaire offre des services de formation continue aux individus et aux travailleuses et travailleurs des entreprises. Pour ce faire, des

ententes de partenariat peuvent être convenues avec des organismes socio-économiques, tels Services Québec. Ces formations sur mesure peuvent prendre plusieurs formes :

- Attestation;
- Attestation d'études professionnelles (AEP);
- Qualification reconnue;
- Perfectionnement;
- Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC);
- Prêt de cartes auprès d'autres commissions scolaires;
- Compétence à la carte.

Le traitement des plaintes

La Commission scolaire reconnaît le droit de tous les élèves et parents d'être en désaccord avec une décision prise. Depuis le 30 juin 2010, toutes les commissions scolaires du Québec ont dû se doter d'un protecteur de l'élève ainsi que d'une procédure de traitement des plaintes. L'élève ou le parent insatisfait peut communiquer avec le Secrétariat général qui est responsable du traitement des plaintes à la Commission scolaire.

Règlement sur le traitement des plaintes, l'accès au protecteur de l'élève et la demande de révision d'une décision :

http://www.csrn.qc.ca/documents/fichiers/politiques-et-reglements/RCC-47_1.pdf

Secrétariat général de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda
819 762-8161, poste 1220

Protecteur de l'élève
protecteureleve@csrn.qc.ca
819 762-8161, poste 2100

Signataires du plan d'engagement vers la réussite

Le président et le directeur général de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda remercient toutes les personnes qui ont participé à la réalisation du plan d'engagement vers la réussite.

Tous les ans, la Commission scolaire rendra compte, à l'intérieur de son rapport annuel, de l'évolution des objectifs déterminés dans le plan d'engagement vers la réussite.

PRÉNOM et NOM du président de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda

PRÉNOM et NOM du directeur général de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda

Commission scolaire de Rouyn-Noranda
70, rue des Oblats Est, C. P. 908
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C9

819 762-8161

www.csrn.qc.ca

<https://www.facebook.com/csrouynnoranda/>